



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 32
Voix favorables : 32
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 03/10/2023

DELIBERATION
n° CEVE – 2023 – 44

relative à l'appel à projet TIRIS Minor Programs 2023 – « Gestion Durable du Patrimoine Bâti » (GEBAPA)

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole, notamment l'article 14.III,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve le dossier de candidature à l'appel à projet TIRIS Minor Programs 2023 « Gestion Durable du Patrimoine Bâti » (GEBAPA), et les documents annexés à la présente délibération.

Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,


Hugues KENFACK

ANNEXES :

Dossier de candidature_AAP Minor Programs_2023 GEPABA V3
GEBAPA_VISA2_Droit

TIRIS - APPEL A PROJET « MINOR PROGRAMS » 2023

Dossier de candidature phase 2

Intitulé du projet : **Gestion Durable du Patrimoine Bâti**

Acronyme (facultatif) : GEPABA

Porteur du projet

Personne référente de la demande ¹

NOM Prénom : Marc Méquignon,

Fonction ² : MDC-HDR (CNU 60 et 6), Architecte DPLG, Diplômé de l'IEJUC, DECF, UPS-IUT A.,

Tel : 06 31 57 33 01. Courriel : marc-andre.mequignon@iut-tlse3.fr

Co-responsables de Site : M. Galaup, D.Krajeski, C.Oms, L. Rougé, T. Martins

Personne(s) impliquées dans le projet ³

En gras sont identifiés les co-porteurs

Etablissement	Composante / Département	Nom	Prénom	CNU ou Discipline	Fonction	Courriel
INSA - LMDC	Génie-Civil	Bonhomme	Marion	60	EC	marion.bonhomme@insa-toulouse.fr
UT3 – IUT - LERASS	IUT – Dept Info-Com	Courbières	Caroline	71	EC	caroline.courbieres@iut-tlse3.fr
INUC - SGRL	Master	Galaup	Michel	70	EC	michel.galaup@univ-jfc.fr
INSA - LMDC	Dépt Génie Civil	Ginestet	Stéphane	60	EC	sgineste@insa-toulouse.fr
UT3 - IUT - LERASS	IUT GEAR	Gunia	Nadege	06	EC	nadege.gunia@iut-tlse3.fr
UT1 - IEJUC	IEJUC	Krajeski	Didier	01	EC	Didier.Krajeski@ut-capitole.fr
ENSA - LRA	ENSAT	Martins	Tathiane	24	EC	tathiane.martins@toulouse.archi.fr
UT3 - LERASS	IUT - LERASS - LRA	Méquignon	Marc-André	06 et 60	EC	marc-andre.mequignon@iut-tlse3.fr
UT3	-IUT - LERASS	Mazaud	Frédéric	05	Ens - Dr	Frederic.mazaud@iut-tlse3.fr
INSA - LMDC	Génie-Civil	Oms	Claire	60	EC	oms@insa-toulouse.fr
UT2 - LISST	UT2 - VIHATE	Rougé	Lionel	24	EC	lionel.rouge@univ-tlse2.fr
ENSA - LRA	ENSAT	Tornay	Nathalie	18	EC	nathalie.tornay@toulouse.archi.fr
Professionnels participants : USH, SA Patrimoine, Syndics de copropriété, Service fiscaux de l'État, ANAH, etc.						

Joindre en annexe un visa du ou de la directeur.rice de chaque composante / structure impliquée ⁴ et la lettre d'engagement du responsable de chaque établissement ⁵.

IDENTIFICATION DU PROJET : [GEPABA]

Type de certificat ⁶		Date de démarrage de la formation ⁷ : entre le 01/09/2024 et au plus tard le 01/09/2025.	
Certificat d'ouverture	<input checked="" type="checkbox"/>		Coût total du projet de formation : 47324 € TTC
Certificat de renforcement	<input type="checkbox"/>		
Certificat ciblé	<input type="checkbox"/>		Montant de l'aide TIRIS demandée : 47324 € TTC

Mots clés (5 mots clés maximum) ⁸: Interdisciplinarité, Patrimoine bâti, Santé, Outils Numériques, Développement soutenable.

Résumé court du projet (10 lignes maximum)

⁹

Le projet vise à augmenter les compétences interdisciplinaires¹ d'étudiants de niveau M1 ou M2 de différentes spécialités. L'objectif général est de faciliter la disposition à échanger avec d'autres spécialistes tels qu'ils y seront confrontés en entreprise, les sensibiliser à la complexité de domaines par définition pluridisciplinaires au travers d'approches systémiques. En effet, diplômés d'un Master, ils auront la responsabilité de gérer des projets ou de participer à ceux-ci. La démarche s'inscrit dans les problématiques de développement soutenable (RSE, transition écologique, santé, gouvernance, etc.). Cette interdisciplinarité est mise en œuvre grâce à la participation d'enseignants chercheurs des différentes disciplines ainsi que des professionnels du domaine de la problématique retenue, à savoir la réhabilitation d'ensemble de bâtiments. Il vise à une sensibilisation aux activités de chef de projet tel que peuvent les rencontrer de manière opérationnelle de gestionnaires de projets. Ce certificat invite à approcher les dimensions techniques, économiques et sociales, à la fois sur l'enjeu des inégalités sociales de santé, du bien-être, de l'acceptabilité de la durabilité, de la gentrification, etc. En effet, dans le champ de l'immobilier et de la construction, les gestionnaires de patrimoine bâti sont des acteurs essentiels d'optimisation écologique, économique et sociale des bâtiments et des infrastructures. Les domaines concernés sont donc l'architecture, l'urbanisme, le génie civil, le droit, la sociologie, la gestion et la santé, les nouveaux outils numériques. Les dispositifs exploités concernent donc les différents domaines disciplinaires.

¹ Nous empruntons les définitions établies par J. Piaget. « Pluridisciplinaire », se rencontre lorsque la solution d'un problème requiert des informations empruntées à plusieurs sciences mais sans que les disciplines mises à contribution par celle qui les utilise soient modifiées. Le terme d'« interdisciplinarité » caractérise la collaboration qui conduit à des interactions telles qu'il y ait un enrichissement mutuel.

RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

I. Description du projet

1.1 Objectifs pédagogiques visés ¹⁰ et résultats attendus

Ce programme s'inscrit dans les trois piliers thématiques de TIRIS.

Contenu (5 à 10 lignes) ¹¹ :

L'objectif est de développer les capacités d'interdisciplinarité nécessaires pour des étudiants appelés à des responsabilités élevées, à gérer des projets et négocier avec d'autres spécialistes. L'objet d'étude est la réhabilitation/rénovation d'ensembles immobiliers (bâtiments ou un ensemble de bâtiments "anciens", patrimoine historique ou non) qui comprennent de nombreuses dimensions disciplinaires (architecture, urbanisme, sociologie urbaine, génie civil, droit, gestion, outils numériques, sensibilisation à la santé et au bien-être, transition écologique, économie circulaire, communication patrimoniale, etc.).

Le déroulement du certificat est structuré en 5 phases. Il fera l'objet d'une présentation détaillée sur une demi-journée (objectifs, organisation, objet d'étude, définition et délimitation des ressources dispensées), (CM de 4,5 H). Dans cette première phase, les professionnels du secteur participent à l'exposé de la problématique. Dans une deuxième phase, sur 5 demi-journées, les enseignants-chercheurs dispensent les ressources, nécessaires à la compréhension de la problématique, aux étudiants dont ce n'est pas la spécialité et qui viendront compléter leurs connaissances d'origine (18H sous forme de TD afin de permettre les interactions). Ces deux premières phases permettent une acculturation par les étudiants des autres spécialités nécessaire à la réalisation du projet. Une troisième phase comprend un travail pluridisciplinaire d'étudiants (10 étudiants, 2 par spécialité), se déroulant en autonomie, sur la base d'un cahier des charges fourni par l'équipe pédagogique, dont les thématiques permettent à chacun des étudiants de prendre la posture de chef de projet, tour à tour, en fonction de sa spécialité. À ce stade, un rendu sera demandé (25 à 50 heures).

La 4^{ème} phase est un rassemblement d'une journée toujours par équipe pluridisciplinaire (7 heures type atelier) durant laquelle seront prises les décisions définitives et leur mise en forme en vue d'une présentation collective. Les EC participent aux ateliers. Durant la 5^{ème} phase, une présentation publique sera réalisée par les étudiants en présence des partenaires professionnels et représentants de collectivités.

Compétences visées (5 à 10 lignes) :

Thématiques	Compétences Générales	Compétences spécifiques	Thématiques transversales concernées				
			Transition écologique	Transition énergétique	RSE	Economie circulaire	Santé
Droits	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les différentes normes ayant vocation à jouer un rôle dans le projet - Maîtriser les concepts de contrat/responsabilité/assurance 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les différents régimes (autorisation, déclaration) applicables aux changements à mettre en œuvre 					

		- Déterminer si des financements existent - Être capable d'évaluer le risque de responsabilité et le besoin d'assurance					
Architecture/Urbanisme	- Doit connaître l'histoire du patrimoine bâti retenu pour l'exercice collectif - Doit en comprendre le discours initial et actuel	- Doit connaître et comprendre les principes conceptuels et de production à l'origine du patrimoine bâti étudié - Doit comprendre la communication patrimoniale	X	X			X
Génie civil/Urban	Doit connaître les notions générales techniques liées au bâti (matériaux, structures, énergie)	- Doit comprendre les interactions entre les techniques en phase études (neuf ou rénovation) - Doit connaître des notions sur l'impact environnemental (énergie, bilan carbone) de ces techniques		X	X	X	
Ville et Habitat	Doit comprendre les dynamiques de fabrication des espaces urbains et des territoires. En particulier dans le cadre d'un changement de paradigme.	- Doit appréhender les usages du logement et de l'habitat	X	X		X	X
Gestion	Doit appréhender les notions de gestion, d'optimisation et de coûts	- Doit maîtriser les notions d'Analyse en Cycle de Vie, d'analyse en coût global et d'ASCV - Doit appréhender les notions de RSE	X	X	X	X	
Outils numériques	Doit concevoir des outils numériques et un système d'outils permettant l'exploitation des notions relatives aux différentes thématiques	- Doit permettre des apprentissages et le développement de compétences au travers l'utilisation d'outils numériques conçus avec les partenaires	X	X	X	X	X
Projet	Doit maîtriser la gestion de projet Doit s'insérer à une équipe Doit présenter, communiquer et argumenter des décisions	- Doit pouvoir échanger avec les autres spécialistes en vue de résoudre des problèmes	X	X	X	X	X

Modalités pédagogiques ¹² (10 à 30 lignes) :

Le projet consistera à regrouper plus d'une centaine d'étudiants de l'ENSA, de l'INSA, de l'INUC d'Albi, de l'Université de Toulouse Capitole (Master immobilier, Master environnement), de l'université de Toulouse Jean Jaurès (Master Urbanisme et Aménagement parcours VIHATE) d'un niveau de 4ème année ou 5ème année. L'objectif principal est la mise en œuvre de l'interdisciplinarité au travers du dispositif pédagogique décrit et de l'apport de connaissances pluridisciplinaires. Les formations participantes pourront évoluer d'une année sur l'autre en fonction des bilans et de la volonté des participants.

Suite à un CM présentant le dispositif, sa délimitation et les différentes ressources, des TD dans chaque spécialité (pluridisciplinarité) permettront une acculturation des étudiants des différentes spécialités. Les différents modules abordent, lorsqu'ils sont concernés, les problématiques d'architecture, de droit, de gestion (Optimisation et ACV), de santé, de transition écologique et énergétiques, d'économie circulaire et de RSE, etc. Cette acculturation fournit aux étudiants les compétences qui leur permettent d'aborder en équipe pluridisciplinaire une étude de cas (mise en œuvre de l'interdisciplinarité) sélectionnée par le milieu professionnel.

Modules de ressources/ Public concerné

Ressources	Génie Civil	Architect	Droits	Ville Habitat	Gestion ACV	Outils numé	Travail équipe Pluri	Resti-tution
Etudiants								
INSA		X	X	X	X	X	X	X
ENSA	X		X	X	X	X	X	X
IEJUC	X	X		X	X	X	X	X
UT2J	X	X	X		X	X	X	X
INUC (ALBI) (x) 4/5 modules au choix en distanciel	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)		X (Présent)	X (Présent)

Modalités d'évaluation (5 à 10 lignes) :

Ce certificat fera l'objet d'une évaluation des étudiants sur la base de leur production collective (qui pourra donner lieu à une publication) et d'une auto-évaluation collective interne aux équipes qui permettra de différencier les notes à la marge.

Par ailleurs, la session sera auto-évaluée par les étudiants. Chacune d'elle fera l'objet d'un bilan. Ces deux derniers éléments permettront la mise en œuvre d'une évolution et d'une amélioration continue.

GEPABA : Gestion Durable du Patrimoine Bâti

Certificat d'ouverture destiné aux M1 ou M2 selon la formation.

Objectifs et contenus :

Ce certificat vise à augmenter les compétences interdisciplinaires des futurs diplômés d'un Master participant au programme. L'objectif général est de faciliter les dispositions à échanger avec d'autres spécialistes tels qu'y sont confrontés les responsables de ce niveau dans les entreprises et organismes. En effet, ces responsables ont très souvent pour mission la gestion de projets (à minima la participation) par définition complexe car toujours pluridisciplinaires. Pour en assumer les responsabilités, la compréhension et la maîtrise de ces projets imposent des approches systémiques interdisciplinaires.

Concrètement, le dispositif consiste à comprendre et étudier la problématique pluridisciplinaire, faire des propositions en équipe pour la rénovation/réhabilitation d'un ensemble de bâtiments dans une approche interdisciplinaire.

Il permet à chacun des étudiants de compléter sa spécialité par des connaissances variées d'autres disciplines que celles de son cursus d'origine.

L'ensemble de la démarche s'inscrit dans des approches de développement soutenable (RSE, transition écologique, santé, gouvernance, etc.).

Bien qu'appliquées au seul domaine du bâtiment, les problématiques abordées sont nombreuses. Nous pouvons citer de manière non exhaustive :

- L'économie circulaire et l'optimisation ;
- les règles de droit ;
- L'urbanisme, l'architecture et le génie civil ;
- La transition écologique et énergétique ;
- La dimension sociale de l'évolution d'un marché, les politiques publiques et les inégalités sociales ;
- Les analyses en cycle de vie (écologique, économique et sociale) ;
- La santé et le bien-être ;
- les outils nouveaux outils numériques.

Organisation :

Le certificat représente entre 55 et 80 heures de travail dont 30 de ressources.

Des travaux en équipe pluridisciplinaire permettent une acculturation complémentaire des différentes disciplines nécessaires ainsi qu'une posture ponctuelle de chef de projet lorsque la spécialité de l'étudiant est convoquée.

Évaluation :

Le travail fait l'objet de restitutions ponctuelles collectives.

Le travail est finalement restitué au cours d'une présentation publique réalisée par les différentes équipes. La présence de professionnels et d'élus ou de leur représentant permet échanges et argumentation. Les différents travaux peuvent être publiés. Des restitutions intermédiaires des travaux sont également prévues notamment durant la 3^{ème} phase.

Pour tous renseignements complémentaires et généraux : marc-andre.meguignon@iut-tlse3.fr

1.2 Apports par rapport à l'offre de formation existante ¹⁴

Lien avec les formations du site (cochez une case) :

en complémentarité

en rupture

Expliquer les apports (5 à 10 lignes) :

Ce module de formation doit :

- Améliorer la capacité de l'étudiant à travailler dans l'interdisciplinarité ;
- Améliorer sa capacité à travailler en équipe et gérer ou participer à un projet ;
- Faciliter la transmission de son domaine d'expertise en vue de l'amélioration des projets et de la conduite de projet ;
- Faciliter la posture de chef de projets ;
- Faciliter la présentation et l'argumentation des décisions retenues.

1.3 Présentation des publics cibles

Effectif (selon type de certificat) ¹⁵ :

Les effectifs seront constitués, initialement d'environ 20 à 25 étudiants par composante participante. Ces effectifs pourront évoluer en fonction des résultats et possibilités.

Prérequis (3 lignes maximum) :

Les prérequis concernent les connaissances des spécialités des différentes formations qui participent à GEPABA. D'éventuelles lacunes d'étudiants seront compensées par le regroupement de 2 ou 3 étudiants de chaque spécialité pour la mise en œuvre du projet.

Compléter le tableau ¹⁶ présentant les étudiants visés par l'action :

Année(s) (au maximum 5 ans)	Niveau d'étude (ex : L3)	Nombre d'étudiants visés chaque année financée
Année 1 à 5	M1 ou M2 (selon formation)	100 à 125 étudiants chaque année provenant d'UT1, UT2, ENSA, INSA et INUC

II. Accompagnement d'ingénierie pédagogique demandé ¹⁷

Type d'accompagnement demandé (5 à 10 lignes) :

Un accompagnement est demandé pour la réalisation des bilans à la fin de chaque session et de l'amélioration continue du certificat.

Période concernée (2 lignes) :

Les différents porteurs du projet se réunissent prochainement pour déterminer la période qui conviendra le mieux compte tenu des contraintes de chaque formation.

Afin de définir l'accompagnement pédagogique, la cellule d'innovation pédagogique vous propose de répondre à ce questionnaire pour vous aider à élaborer cette partie :

<https://framaforms.org/accompagnement-pedagogique-tiris-minor-programs-2023-1689257434>

III. Forces et faiblesses du projet

Décrivez en schéma SWOT ci-dessous les forces et faiblesse du projet :

<p><i>Forces :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Pluridisciplinarité et interdisciplinarité mises en œuvre au sein des formations du site ;</i>- <i>Participation des différents établissements du site ;</i>- <i>Niveau d'expertise des M1 et M2 ;</i>- <i>Évaluation et bilan à la fin de chaque session</i>- <i>Motivation des partenaires ;</i>- <i>Expérience du porteur principal et des co-porteurs.</i>	<p><i>Faiblesses</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>La faible expérience de la mise en œuvre de l'interdisciplinarité dans chacune des formations.</i>
<p><i>Opportunités</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>La nécessité de l'interdisciplinarité exprimée par les différents ministres et par la réalité des fonctionnements des milieux professionnels ;</i>- <i>La nécessité d'une maîtrise du projet attendu d'étudiants de niveau Master destinés à des postes de cadres supérieurs à plus ou moins court terme.</i>	<p><i>Menaces</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>La généralisation de dispositif de même nature.</i>

Comment envisagez-vous la pérennisation du projet ? (10 lignes max) ¹⁸ :

Le projet fera l'objet d'une évaluation annuelle.

L'objectif est l'adaptation continue du dispositif. Il s'agira d'une part d'adapter la formation à l'intérêt des étudiants mais aussi de l'enrichir au fur et à mesure des besoins. D'autre part, l'objectif est d'adapter le

dispositif à l'évolution des possibilités des différents partenaires. Cette adaptation permanente est la condition de la pérennité et de la performance du dispositif.

La méthode dont l'objectif principal est la mise en œuvre de l'interdisciplinarité sera transférable à d'autres domaines.

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION ¹⁹ (1 page)

Tableau récapitulatif des postes de dépenses sollicitées

Type de dépenses (par catégorie)	Total sollicité en € (TTC)	Année universitaire 1	Année universitaire 2	Année universitaire 3	Année universitaire 4	Année universitaire 5	Nature de la dépense à préciser
<i>Fonctionnement</i> (consommables etc.)	€	400	400	400	400	400	1 déplacement Autocar Albi-Tlse pour 1 groupe
<i>Investissement</i>	€						
<i>Personnel soutien</i>	€						
<i>HCC / Vacances d'enseignement</i>	€	7664	7664	7664	7664	7664	
<i>Autres</i>	€	1400	1400	1400	1400	1400	1 buffet pour la journée atelier
MONTANT TOTAL SOLLICITE (€TTC)	€	9465	9465	9465	9465	9465	

Coût total demandé (en € TTC) : 47324 €

ANNEXES – Numérotées

Annexe 1 : Accord du Doyen de la Faculté de Droit et Sciences Politiques



Objet : Projet « GEPABA » - Appel "Minor Program 2023" de TIRIS

La Faculté de Droit et Sciences politiques de l'Université Toulouse Capitole présente dans le projet « GEPABA. Gestion Durable du Patrimoine Bâti »

- Déclare avoir pris connaissance de l'intégralité du projet « GEPABA. Gestion Durable du Patrimoine Bâti »
- Exprime son accord pour l'accompagner (à comprendre comme accepter la mise à disposition d'enseignants (heures dans le service possible) et de personnels administratifs (heures administratives)).

Date : 15.09.2023

Signature :



Nom du signataire : Matthieu Poumarède

Fonction du signataire dans la composante : Doyen de la Faculté de droit et science politique de Toulouse

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France
Tél. : +33 (0)5 61 63 35 00

VADEMECUM

¹ **Porteur du projet :**

Un seul référent. Ce référent devra s'assurer que le dossier soit passé devant les différentes instances. Cette personne doit être titulaire.

A l'issue de la procédure de sélection, le projet sera porté par un des établissements partenaires. Le lien vers les autres établissements partenaires devra être assuré par l'intermédiaire du porteur ou les personnes impliquées dans le projet.

² **Fonction :** Enseignant, enseignant-chercheur, chercheur, ...

³ **Personne(s) impliquées dans le projet**

Bien indiquer le nom des personnes qui jouent un rôle dans le projet. Au moins une personne par établissement partenaire. Des personnels non universitaires (professionnels) peuvent être inclus.

⁴ **Composante/structure** = département/UFR/facultés...

Le porteur de projet (ou un des membres) devra contacter chaque structure avant le CFVU de l'établissement.

Visa de la/les composante(s) / structure(s) impliquée(s) :

<p>La composante [X] de l'établissement [Y] présent dans le projet [Nom Du projet]</p> <ul style="list-style-type: none">• Déclare avoir pris connaissance de l'intégralité du projet [Nom Du projet]• Exprime son accord pour l'accompagner (à comprendre comme accepter la mise à disposition d'enseignants (heures dans le service possible) et de personnels administratifs (heures administratives)). <p>Date :</p> <p>Signature :</p> <p>Nom du signataire :</p> <p>Fonction du signataire dans la composante :</p>
--

Ces visas devront être ajoutés en annexe pour chaque composante/structure impliquée.

⁵ **Lettre d'engagement du responsable de l'établissement (au niveau de la CFVU ou équivalent) :**

<p>Après réunion de la CFVU/CA du JJ/MM/AAAA de l'établissement [Y] L'établissement [Y] s'engage à soutenir le projet [Nom du projet]</p> <p>Signature du VP CFVU/CA (ou de son représentant) :</p> <p>Nom du signataire :</p>
--

Ces lettres devront être ajoutées en annexe pour chaque établissement impliqué.

⁶ Type de certificat

Ne choisir qu'un seul type de certificat

Définition des certificats :

- Des certificats d'ouverture accessibles à tous (Licence, Master et Doctorat) en complément d'un diplôme. Le nombre minimum d'étudiants visés par an en mode totalement opérationnel est 200.
- Des certificats de renforcement : principalement au niveau Licence pour les étudiants qui ne s'orientent pas vers une poursuite en Master, afin de favoriser leur insertion dans un secteur professionnel clairement identifié. Le nombre minimum d'étudiants visés par an en mode totalement opérationnel est 100.
- Des certificats ciblés construits comme un ensemble progressif de modules certifiants aux niveaux Master ou Doctorat à visée professionnalisante (y compris recherche). Le nombre minimum d'étudiants visés par an en mode totalement opérationnel est 30.

⁷ Le financement dans le cadre de l'AAP 2023 ne peut excéder 5 ans après son démarrage. La mise en place opérationnelle devra se faire entre le 01/09/2024 et au plus tard le 01/09/2025.

⁸ **Mots-clés** : Ajouter 5 mots-clés maximum qui concernent le contenu pour qu'un étudiant identifie rapidement le type de certificat présenté. Les objectifs de la formation apparaîtront dans le résumé court.

⁹ **Résumé court du projet** (10 lignes maximum) : Il est attendu une présentation succincte de l'objectif et de la nature du projet.

¹⁰ Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques doivent intégrer l'interdisciplinarité en tenant compte des formations initiales des étudiants.

Le projet doit intégrer un des trois piliers thématiques de TIRIS :

- Santé-bien être : comprendre et favoriser la vie en bonne santé et le bien-être.
- Changement et impact sociétaux : appréhender les changements globaux et leurs impacts sur les sociétés.
- Transitions durables : accélérer les transitions durables : mobilité, énergie, ressources et mutations industrielles.

¹¹ Contenu

- Cette partie est à destination des évaluateurs afin d'avoir d'une vue plus précise du contenu de la formation.

¹² Modalités pédagogiques

- Les modalités comprennent par exemple le type d'enseignement, les volumes horaires (entre 75 et 90h de travail étudiant pouvant correspondre à : du face à face (présentiel ou distanciel synchrone) ; du temps de travail organisé (distanciel asynchrone) tel que des capsules à visionner ou des exercices à faire chez soi ; des révisions ; de l'évaluation), le nombre/taille des groupes, etc.
- En complément des modalités pédagogiques : ajouter en annexes tout document jugé pertinent : devis, lettres de soutien ou d'engagement (ex pour un projet d'aménagement

d'une salle : plan de la salle et configurations envisagées ; mobiliers et matériels pédagogiques) ; schémas etc. Le budget de toute demande à cet AAP est inclus dans le montant total.

¹³ Syllabus

Le syllabus sera affiché à destination du public étudiant si le projet est retenu. Il doit être explicite et attractif pour les étudiants.

¹⁴ Apports par rapport à l'offre de formation existante

Pour rappel, ces certificats n'entrent pas dans les diplômes existants.

Expliquer le lien de cette formation complémentaire ou en rupture par rapport aux formations existantes du site de l'UT.

¹⁵ Se référer au commentaire sur les certificats pour indiquer le nombre d'étudiants envisagés.

¹⁶ Le tableau sert à rendre compte de comment cette formation se déploiera au cours du temps et dans le périmètre de l'UT.

¹⁷ Accompagnement d'IP demandé

Cette question doit être en lien avec le dispositif envisagé, se rapprocher des ingénieures pédagogiques TIRIS pour veiller à cette cohérence.

¹⁸ L'idée des Minors Programs étant d'inclure ces certificats dans les futures formations de l'UT, comment envisagez-vous la suite de cette formation ?

¹⁹ Budget prévisionnel :

Détailler les postes de dépenses envisagés et les montants correspondants sollicités dans le cadre de cet appel. Répartir les dépenses relatives à l'action par catégorie de dépenses puis par année.

- Coût moyen HCC / Vacances d'enseignement : 55€/hEqTD coût chargé marginal
- Personnel soutien : Appui à la mise en œuvre de la formation

La période d'éligibilité des dépenses ne pourra pas aller au-delà des 5 ans à compter du démarrage de la formation.

Joindre une annexe explicative.

Objet : Projet « GEPABA » - Appel "Minor Program 2023" de TIRIS

La Faculté de Droit et Sciences politiques de l'Université Toulouse Capitole présente dans le projet « GEPABA. Gestion Durable du Patrimoine Bâti »

- Déclare avoir pris connaissance de l'intégralité du projet « GEPABA. Gestion Durable du Patrimoine Bâti »
- Exprime son accord pour l'accompagner (à comprendre comme accepter la mise à disposition d'enseignants (heures dans le service possible) et de personnels administratifs (heures administratives)).

Date : 15.09.2023

Signature :



Nom du signataire : Matthieu Poumarède

Fonction du signataire dans la composante : Doyen de la Faculté de droit et science politique de Toulouse